

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 05396

Numéro SIREN : 878 268 770

Nom ou dénomination : A L H

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2022 sous le numéro de dépôt 8648

SAS ALH

93 Boulevard Albert Brandenburg
33 300 BORDEAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
RELATIF A L'APPORT D'UN BIEN IMMOBILIER
EFFECTUE PAR
Monsieur LARGEAS Aurélien
A LA SAS ALH**

Sommaire

- Rapport du commissaire aux apports relatif à l'apport d'un bien immobilier effectué par Monsieur LARGEAS Aurélien au profit de la SAS ALH

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiée au capital de 369 225€
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR L'APPORT D'UN BIEN IMMOBILIER EFFECTUE PAR
Monsieur LARGEAS Aurélien AU PROFIT DE LA SAS ALH

A l'Associé,

En l'exécution de la mission qui nous a été confiée par Monsieur LARGEAS, associé et président de la SAS ALH, concernant l'apport d'un bien immobilier, effectué par Monsieur LARGEAS, nous avons établi le présent rapport prévu à l'article L 223-9 du Code du commerce.

I- PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 Présentation de l'opération.

Monsieur LARGEAS Aurélien apporte un bien immobilier au profit de la société ALH.

1.2 Société bénéficiaire de l'apport.

La SAS ALH au capital de 191 800 €, dont le siège social est situé 93 Boulevard Brandenburg - 33 300 BORDEAUX, est immatriculée sous le numéro 878 268 770 00012 au Registre du Commerce et des Sociétés.

LA SAS ALH, a pour objet social :

- La prise de participations par tous moyens dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères,
- La gestion, la mise à disposition et l'aliénation par tous moyens de ces participations,
- Toutes prestations de services, notamment de nature commerciale, administrative, comptable, financière, de même qu'en matière de marketing et de publicité, auprès de Sociétés dans lesquelles elle détient ou non des participations et plus généralement à destination des professionnels.
- L'animation et le développement de tout réseau de distribution, notamment par voie de franchise ou de licence de marque,
- Le négoce de tous biens, produits, matériels et accessoires en tous domaines, par tous moyens et sur tous supports, y compris par voie de commerce électronique.

Elle pourra mener toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles, financières pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation de cet objet.

Le capital de la société SAS ALH s'élèvera après réalisation de l'apport à 233 800 €.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société par actions simplifiée au capital de 369 225€
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823



1.3 Motifs et buts de l'opération

Les motifs et buts qui ont incité Monsieur LARGEAS à envisager cette opération est de structurer son patrimoine et de renforcer les fonds propres de sa société.

1.4 Bases de l'opération

La valeur de l'apport en nature envisagée est déterminée à partir d'un rapport d'évaluation de l'agence Bourgogne.

En rémunération de l'apport, il sera attribué à Monsieur LARGEAS 4200 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune, entièrement libérées sans prime d'émission.

II- DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Eléments apportés :

L'apport d'un ensemble immobilier d'une valeur nette de 42 000 €, la valeur brute ressort à 108 000 € avec un passif attaché de 66 000 €.

III- VERIFICATIONS EFFECTUEES

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

3.1. Documents obtenus

Dans le cadre de notre mission, nous avons obtenu les principaux documents suivants :

- Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020
- Le projet des comptes annuels clos le 31 décembre 2021
- L'évaluation de l'ensemble immobilier effectuée par l'agence immobilière
- Le projet d'acte notarié de Maître Caroline JEANSON
- Les statuts de la société
- Le contrat d'apport.

3.2. Travaux et diligences effectués

Nous avons procédé dans le cadre d'un examen limité à des travaux spécifiques portant sur le contrôle de la valorisation des apports.

IV- CONCLUSION :

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur de l'apport retenue s'élevant à 42 000 € n'est pas surévaluée et, que la rémunération proposée pour l'apport conduisant à émettre 4 200 actions d'une valeur nominale de 10€ chacune, entièrement libérée sans prime d'émission, présente un caractère équitable.

Nous n'avons pas relevé d'avantage particulier stipulé dans le présent apport.

Fais à Mont Saint Aignan,
Le 21 mars 2022.

En 5 exemplaires

Pour DEC,
Sylvain FREMAUX

